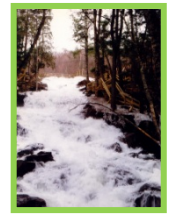




## Bulletin municipal

# Municipalité de Lac-du-Cerf



Numéro 8 – Août 2009

**Nouvelles en bref**

### Administration



#### INTERNET HAUTE VITESSE ÇA VOUS INTÉRESSE?

#### MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF RENCONTRE D'INFORMATION

Afin de vérifier le niveau d'intérêt des résidents de Lac-du-Cerf pour l'accès à Internet Haute Vitesse pouvant atteindre jusqu'à 5 Mbps, le Conseil municipal vous invite à une rencontre sur le sujet, **le mercredi 2 septembre 2009, à 19 h, au Centre communautaire situé au 15, rue Émard, Lac-du-Cerf.**

L'accès Internet Haute Vitesse dont il sera question lors de cette rencontre est pour les résidents demeurant à l'intérieur d'un rayon de 4.5 km de l'endroit où sont situés les équipements de Télébec. Le 4.5 km n'est pas calculé à vol d'oiseau, mais bien de façon filaire. Toutefois, tous les contribuables sont invités à venir prendre toutes les informations nécessaires lors de cette réunion.

Il est important de savoir que si nous recrutons un minimum de 100 abonnés au service Internet Haute Vitesse, la municipalité de Lac-du-Cerf n'aura pas de coûts à déboursier pour l'installation.

Le nombre de formulaires d'engagement que Télébec recevra sera déterminant pour le déploiement de l'Internet Haute Vitesse.

**LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2009, 19 h**  
**Centre communautaire de Lac-du-Cerf**  
**15, rue Émard**

**SOYEZ AU RENDEZ-VOUS, C'EST IMPORTANT!**

### Sécurité incendie

#### Un million d'arbres...

Avec un arbre, on peut fabriquer un million d'allumettes. Fred a trouvé un vieux bouquin dans le grenier de son oncle. Un livre sur les incendies. « Bien sûr, mon oncle était pompier! » se dit-il. En le feuilletant, il est tombé sur ces mots : ...un million d'allumettes...



Il s'installe confortablement et poursuit sa lecture. « Le premier feu de forêt répertorié par nos historiens est celui du 30 mai 1686, rapporté par Pierre de Troyes dans son journal d'expédition à la Baie d'Hudson. » Il y raconte qu'un fort grand vent fit courir avec impétuosité dans le bois quelques feux que ses hommes avaient allumés précédemment. Ils furent rapidement encerclés et, n'eût été la proximité d'un petit lac, ils auraient tous trépassé. « Le feu y devint si furieux que les flammes passèrent comme un torrent par-dessus nos têtes et allumèrent le bois de l'autre côté du lac », raconte l'explorateur.



Fred relève la tête. Ça ne date pas d'hier que les hommes sont responsables des feux de forêts! Il vient de lire dans Internet que près des trois quarts des feux de forêts sont causés par l'homme. Des centaines d'incendies ravagent nos forêts chaque année et, parmi eux, plusieurs peuvent atteindre les abords des municipalités. Les activités récréatives, les opérations forestières, les résidents eux-mêmes peuvent donc provoquer un incendie qui ravagera des centaines, voire des milliers d'hectares de forêt. Et de plus en plus de secteurs résidentiels se rapprochent des forêts.

Parlant d'activités récréatives, Fred part en camping cette fin de semaine. Il décide de noter ce qu'il doit faire avant et durant son séjour en forêt.

D'abord, Fred vérifiera l'indice de danger d'incendie. Il peut le trouver dans le site Internet de la [SOPFEU](#). Si l'indice-o-



mètre indique « bas », c'est que le combustible, comme les brindilles, les feuilles et les branches, s'allume difficilement. Le feu brûle lentement et se contrôle facilement. Si l'indice est modéré, c'est que le feu s'allume et se propage de façon modérée. Il se contrôle généralement bien. L'indice est élevé lorsque le combustible s'enflamme facilement et lorsque le feu se propage en peu de temps. Il est difficile à contrôler. Lorsque le combustible s'enflamme facilement à partir d'une petite source de chaleur, l'aiguille de l'indice-o-mètre indique extrême. Le feu se propage alors à grande vitesse, comme le raconte Pierre de Troyes dans le livre. Il peut devenir incontrôlable. Pour l'instant, Fred constate dans le site Web de la SOPFEU que pour la région où il va en camping, l'indice est bas. Tout de même, il sait qu'il doit demeurer prudent.

Une fois sur place, Fred devra choisir un endroit dégagé et à l'abri du vent pour installer son camp. Les arbres doivent être suffisamment loin, trois mètres minimum, surtout les conifères qui s'enflamment facilement, comme des allumettes! Idéalement, il sera près d'un cours d'eau ou d'un lac.

Lorsqu'il aura monté sa tente, il nettoiera dans un rayon d'un mètre l'emplacement choisi pour son feu et creusera jusqu'au sable. En effet, il faut éviter de faire un feu sur de la terre noire. Elle permet au feu de se propager. Par la suite, Fred déposera des brindilles sèches au centre de son emplacement pour allumer le feu. Il ne faut surtout pas utiliser de l'essence comme accélérateur. Ça pourrait faire boum! Il ajoutera ensuite du bois sec et conservera son feu le plus petit possible, un mètre de hauteur environ. Ainsi, il en gardera plus aisément le contrôle.



Très important, le feu doit demeurer constamment sous surveillance. Pour ce faire, Fred aura fait un tas de bois non loin de là pour alimenter son feu. Ainsi, il pourra s'approvisionner en combustible sans avoir à le quitter des yeux. Il serait approprié pour lui d'avoir à portée de la main une pelle ou un râteau pour éteindre les tisons. Et lorsqu'il sera temps d'aller au lit, ou plutôt au sac de couchage, Fred brassera bien les cendres et versera de l'eau, beaucoup d'eau, et s'assura que le feu est bien éteint.



La prudence est parfois si facile! Beaucoup plus que de gérer un incendie qui pourrait prendre des proportions incroyables. « Quand j'y pense, d'un simple feu de camp pourrait naître un drame terrible », se dit Fred. Ce serait un drame pour la forêt et pour les résidents du secteur. Il regarde le paquet d'allumettes qu'il mettra dans son sac à dos. Il pense aux mots de tout à l'heure qui prennent maintenant tout leur sens. Avec un arbre, on peut fabriquer un million d'allumettes, mais il suffit d'une allumette pour brûler un million d'arbres...

### Transport

#### Stabilisation d'une section du chemin Léonard

En septembre prochain, la Municipalité de Lac-du-Cerf procédera à des travaux de stabilisation d'une section du chemin Léonard (juste avant le parc Le Petit Égaré) sur le tronçon près du lac.

## Hygiène du milieu



### Collecte des résidus verts

Il y aura une collecte de feuilles, gazon, résidus de jardins et branches **le mardi 6 octobre 2009**. S.V.P., ne pas déposer dans le bac noir, ni dans le bac vert.

### Collecte des volumineux

La collecte des volumineux se fera dans la **semaine du 27 septembre 2009**.  
Maximum 3m<sup>3</sup>  
Matériaux de construction (1m<sup>3</sup>)



### **ATTENTION LA COLLECTE DES BACS NOIRS, TOUTES LES SEMAINES, SE TERMINE BIENTÔT**

La collecte des bacs noirs, toutes les semaines, se termine **le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009**. Par la suite, le bac noir et le bac vert seront ramassés toutes les deux semaines (pour Lac-du-Cerf, voir calendrier semaines blanches). Merci!

## LE VANDALISME

### Savez-vous ce qu'est le vandalisme?

- C'est briser, barbouiller, démolir **volontairement** quelque chose qui ne t'appartient pas. C'est la destruction ou la détérioration **intentionnelle ou malveillante** du bien d'autrui;
- Ce n'est pas un accident. C'est une **action volontaire** commise par une personne qu'on appelle un « vandale »;
- Le vandalisme peut prendre plusieurs formes telles que : feu, bris, graffiti, endommagement aux arbres, arbustes, fleurs, etc.;
- Si tu es avec quelqu'un qui fait du vandalisme, **tu es aussi coupable que lui**;
- C'est avant tout considéré comme un **acte criminel**.

### Conséquences du vandalisme

- Le vandalisme rend les endroits malpropres : toilettes bloquées, vitres brisées, murs sales, tables barbouillées ou grafignées, poubelles renversées, infrastructures et équipements brûlés, sont des exemples de vandalisme que l'on voit régulièrement;
- Le vandalisme peut t'empêcher d'utiliser certaines choses : si quelqu'un fait du vandalisme à l'équipement du parc municipal, tu ne pourras plus t'amuser avec ces jeux, car ils seront brisés;
- Le vandalisme peut être dangereux pour les gens : si quelqu'un endommage les panneaux de circulation, cela pourrait causer des accidents de la route;
- Le vandale peut être puni de plusieurs façons :
  - Arrestation par la police et possibilité d'être jugé par un juge du tribunal de la jeunesse;
  - Obligation pour le vandale de réparer les dégâts qu'il a causés;
  - Obligation pour le vandale de payer les réparations.

### Que faire pour diminuer le vandalisme?

- Bien choisir tes amis, car ceux-ci auront une influence sur toi et tu auras une influence sur eux. Cela pourrait t'éviter de te trouver dans des situations embarrassantes;

- Le vandalisme ne doit pas être une activité. Pour t'amuser et rencontrer tes amis, tu dois faire: des sports, des activités parascolaires, des activités culturelles, etc.;
- Développer de nouvelles attitudes personnelles (ranger tes jeux, tes articles de sport, garder les endroits que tu fréquentes propres);
- Si tu te trouves face à une situation de vandalisme, discutes-en avec tes amis, tes parents ou tes professeurs;
- Créer des comités dans ton école pour discuter du vandalisme et faire des campagnes de sensibilisation pour les autres élèves. Parlez-en à vos professeurs.

### Message aux parents sur le vandalisme

#### Le vandalisme est :

- Le résultat d'un manque d'organisation et de coordination du temps libre des jeunes;
- Un moyen pour l'enfant d'attirer l'attention de son entourage;
- Un comportement négatif adopté par l'enfant dans le but de se faire accepter par ses pairs (amis, autres);
- Souvent le point d'origine d'une escalade vers des crimes plus sérieux et sans l'intervention de l'autorité (parentale ou autres), cette ascension peut évoluer très rapidement;
- Il ne s'agit pas seulement de l'apanage des jeunes, les méfaits sont également commis par des adultes, masculin ou féminin;
- Des comptes de taxes qui augmentent chaque année;
- Des frais supplémentaires qui empêchent les municipalités d'investir dans de nouvelles installations (ou retarde celles-ci).

#### Saviez-vous que...

- Le vandalisme toléré entraîne le vandalisme;
- Le simple fait de discuter du vandalisme avec vos enfants peut les sensibiliser au phénomène, et sans la participation des parents, un programme de prévention a peu de chance de parvenir à terme et de survivre;
- Le vandalisme se produit souvent lorsqu'il y a un bris de communication;
- Le vandalisme coûte plusieurs millions de dollars à chaque année aux citoyens;
- Les méfaits sont causés aussi bien par les garçons que par les filles;

#### Pensez-y!

- Chez le pré-adolescent, la famille a plus d'influence que quiconque sur son comportement;
- Plus un jeune est précoce et persistant dans la commission d'actes criminels, plus les possibilités de délinquance chronique sont présentes;
- Le vandalisme entraîne des frais de police et de justice supplémentaires et les contribuables supportent ce fardeau financier par le biais de taxes municipales, taxes scolaires et des impôts plus élevés.

### **Le Vandalisme c'est INACCEPTABLE** **Le Vandalisme UN CRIME PEU BANAL !**